



1937 : Mgr Saliège fait paraître une feuille hebdomadaire dans la Semaine Catholique de Toulouse (*Menus Propos*). Pendant dix ans, il y commente l'actualité, dénonce la montée des totalitarismes avec une acuité intellectuelle vive et une plume polémique et incisive.

19 février 1939 : Condamnation, au nom de l'Eglise, avec son ami Bruno de Solages, du racisme et de l'antisémitisme, les déclarant incompatibles avec les enseignements de l'Eglise et de l'Evangile (il reprend et commente l'encyclique de Pie XI de 1937 sur ces questions).

1940 : Monseigneur Saliège reçoit le maréchal Pétain à Toulouse, reconnaissant la légitimité du régime de Vichy et se démarquant encore de son ami Mgr de Solages, qui affirme préférer une France victorieuse dirigée par Léon Blum et les francs-maçons à une France vaincue gouvernée par le Maréchal.

Mars 1941 : Mgr Saliège aide matériellement les détenus, étrangers pour la plupart, des camps de Noé et de Récébédou. Une lettre du général de Gaulle reconnaît son rôle de résistant à l'occupant et à Vichy et l'encourage à accentuer son engagement et à œuvrer pour une rupture entre l'Eglise et Vichy. Seulement cinq évêques, dont Mgr Théas, osent s'opposer à la politique de Vichy.

Le 23 août 1942 : Il ordonne aux prêtres du diocèse la lecture de sa lettre pastorale sur la personne humaine ; « *Et Clamor Jerusalem ascendit* ».



1870 - 1956

La publication de la lettre est interdite mais la lettre est lue dans nombre d'autres paroisses. Elle est diffusée par la radio du Vatican et par la BBC à deux reprises, les 31 août et 9 septembre.

« Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir de personne de les supprimer. Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle [...].

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les juifs sont des hommes, les juives sont des femmes ; tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos Frères, comme tant d'autres.

Un chrétien ne peut l'oublier. »

1943 : Avec Mgr Théas et Mgr de Solages, Mgr Saliège demande d'aider les juifs, notamment les enfants et les réfugiés, en contribuant à favoriser le passage en Espagne, à délivrer de faux papiers (des faux certificats de baptême, en particulier), à camoufler des juifs. Nombre d'institutions religieuses en accepteront le risque, particulièrement les bénédictines de Mas-Grenier, les sœurs d'Auvillar, de l'Institut Familial (Antoinette de Caunes « sœur Claire »), l'Institution Jeanne d'Arc, le petit séminaire de Montauban, le Refuge.

9 juin 1944 : La Gestapo décide de l'arrêter mais le soldat chargé de son arrestation renonce à l'emmener, touché par son charisme, son âge et sa maladie.

1945 : De Gaulle fait de Mgr Saliège un Compagnon de la Libération. Il est reçu par Pierre Bertaux, nouveau préfet, et par Giovanni Roncalli, nonce apostolique (le futur pape Jean XXIII), qui lui remet la barrette de cardinal. Son autorité d'archevêque et de résistant lui permet de protester contre les violences et les règlements de compte imposés aux vaincus par les vainqueurs.

« Tous les terroristes sont inhumains et condamnés par le monde chrétien ».